



## Communiqué du Comité Directeur du District de l'Aude sur le règlement des sommes dues par les clubs au District

Date : 14/04/2021

Cette saison encore marquée par l'arrêt des compétitions, met le fonctionnement des clubs à rude épreuve que ce soit sur le plan sportif ou financier. Bien souvent pris entre le marteau et l'enclume, entre vos licenciés qui ont réglé une cotisation pour quelques mois et vos contraintes financières engagées pour cette saison.

Votre District qui rappelons-le, n'a pas été en difficultés financières lors de la saison 2019/2020 a déjà pu vous aider grâce au remboursement des engagements des championnats 19/20 puis en offrant la gratuité sur tous les engagements 20/21. Le District a également participé à hauteur de 1€ par licence au fond de solidarité crédité sur votre compte Ligue.

**Au total, le District a pu aider ses clubs à hauteur de 43 000 € soit une aide d'environ 5 € par licence.**

Pour la saison en cours, malheureusement, le District n'a pas une vision assez précise de son exercice comptable (plus de la moitié de nos recettes ne sont pas validées) pour pouvoir annoncer une aide financière qui pourrait le mettre en difficultés par la suite. En revanche, sachez qu'une aide matérielle d'environ 700 ballons sera débloquée dès le mois de Mai afin de doter les clubs pour le début de la saison 2021/2022. Parallèlement, nos forces sont à présent tournées vers la recherche de financements nouveaux qui permettront d'alléger la charge financière pesant sur les clubs.

### Le règlement des sommes dues

Le District a demandé à ses clubs de régler les sommes dues pour le 30 Avril et dans le même temps a annoncé que tout club rencontrant des difficultés pourrait contacter le Trésorier Pierre Fabre pour échelonner ses paiements. La plus grande bienveillance sera apportée à chaque problématique sans stigmatiser un seul club. Parmi tous les clubs du District, environ 60% sont débiteurs, 40% s'étant déjà acquitté des dettes. Il serait inéquitable d'apurer les dettes des clubs débiteurs ne serait-ce que vis-à-vis de ceux qui ont réglé. Il serait, par ailleurs inopportun d'apurer des dettes qui en partie seraient liées à des problèmes disciplinaires.

**DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL**

7 Rue Haute BP 1037 11860 CARCASSONNE Cedex  
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : [secretariat@aude.fff.fr](mailto:secretariat@aude.fff.fr) - site internet : [aude.fff.fr](http://aude.fff.fr)  
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200035



### **Et pour la suite...**

De nombreuses aides sont proposées aux clubs en cette fin de saison. La plus importante d'entre elles est sûrement l'ANS qui permet au club d'obtenir une aide entre 1000 et 2 000€. Le District vous proposera un accompagnement personnalisé vous permettant d'obtenir cette aide.

De plus, à la rentrée le gouvernement a annoncé la création du Pass sport qui permettra de pratiquer potentiellement des réductions sur les prix des licences de vos jeunes adhérents.

Enfin, la FFF a annoncé une aide matérielle qui couplée à celle du District permettra aux clubs d'éviter certaines dépenses en matériels.

En résumé, le District continuera à accompagner ses clubs jusqu'à la fin de saison et mettra ensuite tout en œuvre pour réussir au mieux la rentrée de Septembre.

Les membres du Comité Directeur Du District de l'Aude

**DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL**

7 Rue Haute BP 1037 11860 CARCASSONNE Cedex  
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : [secretariat@aude.fff.fr](mailto:secretariat@aude.fff.fr) - site internet : [aude.fff.fr](http://aude.fff.fr)  
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200035